



Innord, la filiale de GéoMégA, reçoit un financement du gouvernement du Canada

MONTREAL, 24 sept. 2018 -- Ressources GéoMégA inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX.V: GMA) est heureuse d'annoncer qu'Innord Inc. (« **Innord** »), une filiale privée contrôlée par GéoMégA, a eu l'approbation pour un financement conditionnel du Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI du CNRC) pour un montant allant jusqu'à 350 000\$ sur une période de 18 mois pour avancer les travaux de mise à l'échelle de la technologie ISR pour le recyclage de terres rares dans l'industrie des aimants permanents.

La technologie ISR a été développée en mettant l'accent sur l'industrie des aimants permanent qui est le moteur du marché des éléments de terres rares. Il s'agit d'une alternative écologique à la production de terres rares, qui est sans solvant organique et polyvalente, applicable à la fois au recyclage et aux concentrés de l'industrie minière. La technologie permet de récupérer les principaux réactifs grâce à son système de recyclage intégré unique et à l'élimination complète du fer sans torréfaction ni émission de CO₂. La technologie de séparation ISR ne dépend pas de l'équilibre de la distribution des ions métalliques entre les phases et ne souffre pas d'inversion de phase ou de contrôle de l'interface hydrodynamique, ce qui la rend facile à manipuler et une technique facilement évolutive par rapport à l'extraction par solvant (SX). Tous ces facteurs combinés montrent que la technologie ISR offre une alternative compétitive à un faible coût en capital pour la méthode d'extraction par solvant actuellement utilisée.

« En 2015, lorsque nous avons reçu notre premier soutien du PARI du CNRC, nous étions à l'étape embryonnaire du développement en matière de technologie de séparation. Trois ans plus tard, nous pouvons constater les progrès réalisés et que nous allons poursuivre grâce à ce nouveau financement. Le Canada s'est engagé à prendre des initiatives en matière de technologies propres et tout ce que nous avons développé et démontré à ce jour appuie la transition mondiale vers une économie axée sur une utilisation efficace des ressources, à faible émissions en carbone et peu polluante. Nous aimerions remercier le PARI du CNRC pour son soutien qui, à notre avis, apportera des bénéfices importants au Canada dans le domaine des éléments de terres rares et des aimants permanents. » a commenté Kiril Mugerma, président et chef de la direction de GéoMégA et Innord.

À propos de GéoMégA (www.geomega.ca)

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distingue par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale. GéoMégA détient plus de 17,8M actions et plus de 20% de Kintavar Exploration inc. qui avance le projet de cuivre stratiforme Mitchi à Québec.

À propos d'Innord inc.

Innord est une filiale privée de GéoMégA (voir communiqué de presse publié le 2 mars 2015) détenue par GéoMégA à 96.1%. Le but d'Innord est de développer et d'optimiser le procédé exclusif de séparation d'ETR basé sur l'électrophorèse dont elle détient tous les droits. L'électrophorèse est la migration des espèces chargées (ions, protéines, particules) dans une solution en présence d'un champ électrique. Innord a déposé des demandes de brevet au Canada et aux États-Unis pour protéger ses droits sur son procédé de séparation novateur et cherche à en déposer dans d'autres juridictions.

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerma
Président et Chef de la direction
Ressources GéoMégA Inc.
450-641-5119 ext. 5653
kmugerma@geomega.ca

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas

nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris les fermetures supplémentaires du placement privé mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mai 2018, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.